Le comité de transition

# Un levier important pour notre regroupement paroissial

Le projet de regroupement de nos paroisses est piloté par une équipe de travail appelée ***Comité de transition***. Il en fonction chez nous depuis le mois de DATE, afin de poursuivre les démarches devant conduire à l’établissement d’une nouvelle fabrique en janvier 201X. Cette nouvelle entité paroissiale remplacera les NOMBRE conseils de fabrique déjà existants et sera responsable de la gestion et de l’administration des NOMBRE de communautés chrétiennes qui composent notre NOM DE L’UNITÉ OU DE LA RÉGION.

Trois démarches préalables ont été réalisées par ce comité jusqu’ici :

D’abord,il a demandé à chaque conseil de fabrique déjà existant de passer une résolution comme quoi il acceptait de mettre en branle les démarches devant conduire à la formation d’une seule fabrique ; cette résolution a déjà été adoptée par chaque conseil. La deuxième démarche consistait à demander à chaque fabrique de nous sortir les bilans financiers de leurs 5 dernières années, ce qui fut réalisé en DATE. La troisième démarcheconsistait à choisir le nom que portera la nouvelle fabrique à partir de 201X. Vous vous souvenez peut-être que nous vous avions demandé au prône, dans le feuillet paroissial et sur notre site web de nous donner vos suggestions. En tout, XX suggestions nous ont été envoyées ; en parcourant les suggestions de noms, trois d’entre elles ont été retenues et envoyées au vicaire général du diocèse pour qu’il transmette la demande à notre archevêque, le cardinal Gérald Cyprien Lacroix. Sa réponse nous est parvenue en date du DATE.

Les membres du comité de transition se sont penchés sur la question à leur dernière rencontre et ont retenu une proposition qui sera acheminée à notre évêque pour approbation finale.

Le rôle du Comité de transition, à l’aide des sous-comités qu’il a créés, est :

- de faire le point sur la situation respective de chacune des paroisses engagées dans le regroupement et sur leur configuration globale par rapport aux quatre champs majeurs à examiner (personnel, ressources financières, patrimoine immobilier et cimetières) ainsi que sur toute autre question pertinente;

- d’établir, à la lumière de l’échéancier modèle d’un tel regroupement suggéré par le Diocèse, le calendrier des travaux et communications à réaliser et des rapports à déposer auprès des services et des autorités du Diocèse;

- de proposer à notre archevêque les orientations jugées les plus réalistes et les mieux adaptées au milieu, ainsi que toute autre recommandation pertinente ;

- de créer déjà, dans la phase préparatoire, l’esprit de respect, de collaboration et de communion qui doit présider à la mise en place de la nouvelle paroisse;

- d’établir les orientations et les bases d’organisation de la paroisse unique qui verra le jour à l’issue de ses travaux;

- de proposer à l’archevêque, à partir d’une réflexion faite dans nos communautés, trois noms possibles pour la nouvelle paroisse.

Avant de présenter ses recommandations au cardinal Lacroix en 201X, le Comité de transition vous fera part des résultats de ses travaux et réflexions et il entendra vos commentaires et suggestions. N’hésitez pas à discuter entre vous de cette Église nouvelle qu’il nous faut construire ensemble.

# Plusieurs aspects de la transition à étudier

Dès le DATE, le comité de transition aura à réaliser 2 phases de travail, en regardant, entre autres, comment fonctionneront la comptabilité, les placements, les archives, la gestion des cimetières, les comités de consultation et d’organisation locale, le personnel, un gérant d’affaires (s’il y a lieu), les points de services, le budget, l’informatique et les communications.

Permettez-nous de vous présenter les personnes, qui ont accepté de faire partie de ce comité de transition.

NOM DES PERSONNES

Accompagnateur diocésain : NOM

Nous vous tiendrons au courant tout au cours du développement de la mise en œuvre de cette nouvelle fabrique.